



Envoyé en préfecture le 09/04/2026

Reçu en préfecture le 09/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 003-210301388-20260320-CCAS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-six**

Le Vingt Mars à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Madame CHERVIN Stéphanie, Maire

Étaient présents :

**Mme. CHERVIN. M. BRUNIAU. Mme ÉGAL BUJAN. M. BOUCHET.
Mme MERLE. M. BODIN. M. GANTHER. Mme GRIMAUD.
M. CHERVIER. M. FUMOUX. Mme ROMEUF. M. BOUTONNAT.
Mme AUGIER. Mme. BONNEFOY. Mme BOURDUCHE.
M. COUPERIER. Mme. COURSOL. Mme CHAPON-ROLLAT. M.
MERCIER, M. HOARAU. Mme MILCENT DE LA BOUTRESSE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. TERRENOIRE, pouvoir à Mme CHERVIN,
- Mme. RAQUIN, pouvoir à Mme CHAPON-ROLLAT.

Monsieur Michaël MERCIER a été élu Secrétaire.

OBJET :
DÉSIGNATION DES
MEMBRES DU
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
DU CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de désigner, outre le Maire qui en est Président, 5 membres au Conseil d'Administration du C.C.A.S. ; ces membres sont les suivants :

- Mme CHERVIN Stéphanie, Présidente
- MERLE Valérie
- GRIMAUD Pascale
- COUPERIER David
- BOURDUCHE Corinne
- ROMEUF Stéphanie

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Stéphanie CHERVIN,
Maire de LAPALISSE

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le : 9 AVR. 2026

Publié
le : 23 MARS 2026

le :
Accusé de réception de la télétransmission
le :

